

Cler'Quoi ?



ÉDITO

Mesdames, Messieurs, chers habitants de Clerques,

En ce mois de janvier, permettez-moi de vous présenter, au nom du conseil municipal et des employés communaux, mes meilleurs vœux pour cette année 2023.

Je suis heureux que cette année nous permette pour la première fois depuis notre élection d'organiser une cérémonie pour la nouvelle année. C'est en effet je pense un moment privilégié pour pouvoir nous retrouver et échanger. L'équipe municipale et moi-même espérons vous y rencontrer nombreux.

L'année 2022, marquée par les conséquences de la tempête sur notre église, nous a obligés à demeurer prudents budgétairement sur la mise en œuvre des projets communaux, tant que les incertitudes sur l'indemnisation des dégâts n'étaient pas levées. Nous avons malgré tout pu lancer le site internet de la commune, refaire la chaussée de l'impasse de la pisciculture et refaire la rambarde du gué d'Audenfort.

2023 sera une année de relance des projets. Ainsi, une première citerne de défense incendie verra le jour route de Guémy, l'éclairage public sera modernisé avec des LED, et un feu indexé sur la vitesse devrait être mis en œuvre aux abords de l'école et de la mairie. Nous nous occuperons aussi de la réfection ou du remplacement du camion communal.

L'équipe municipale et moi-même continuons donc, en dépit des aléas, à avancer sur la liste des projets pour lesquels nous avons été élus.

A l'occasion de ce premier journal 2023, je vous renouvelle donc mes meilleurs vœux, en ayant une pensée particulière pour les adjoints et conseillers, pour les employés communaux, pour les bénévoles des associations, tous ceux qui, par leur action au quotidien, contribuent à rendre plus agréable la vie à Clerques.

Votre maire, Aurélien DOMMANGET

LA VIE DE LA COMMUNE

Point sur la situation de l'église

Il y a presque un an, la tempête Eunice emportait le toit de la nef de notre église. Après plusieurs mois de négociations avec les experts des assurances et les experts d'assurés que nous avons choisi de solliciter, nous avons abouti à un accord.

Nous vous avons déjà annoncé que le clocher était en péril et que des travaux de restauration globale allaient s'imposer. Il s'agit d'un chantier délicat nécessitant un appel à des compétences variées. Le département soutient notre démarche et le service patrimoine nous apporte un appui technique et financier. Dans les mois qui viennent un diagnostic va être réalisé, englobant étude des sols, études architecturales et historiques. Ce diagnostic sera réalisé obligatoirement par un architecte du patrimoine et nous sera au mieux remis courant juillet 2023.

Les délais peuvent paraître longs mais ils sont dépendants des démarches administratives et des appels d'offre. Nous avons à cœur de rendre à notre édifice son lustre et son attrait, de lui redonner toute sa dimension historique et culturelle.

Travaux sur la rambarde du gué d'Audenfort



La rambarde du pont du gué d'Audenfort voyait son état se dégrader depuis longtemps, et la sécurité qu'elle était censée offrir était plus qu'incertaine... Elle a été entièrement refaite, avec de bonnes fixations, en tenant compte autant que possible des contraintes liées au passage des véhicules des riverains. Des limites de gabarit seront bientôt installées afin d'éviter la détérioration précoce de cet ouvrage. Nous remercions et félicitons pour leur travail, les élèves de chaudronnerie du lycée technique des 2

Caps qui ont réalisé les montants et les platines de fixations ainsi que l'entreprise MCI pour la pose.

La gestion des déchets

La commune, avec l'ensemble du territoire de la CCPL, est passé à l'extension des consignes de tri. Désormais, tous les emballages plastiques doivent être jetés dans les poubelles à couvercle jaune, avec les bouteilles plastiques, les boîtes de conserve, ainsi que les cartons et papiers. Concernant ces derniers, il est conseillé de les déposer dans les conteneurs des points d'apport volontaire pour dégager de la place dans votre bac. Un deuxième conteneur papiers et cartons sera d'ailleurs installé à Audenfort dans les jours qui viennent.

Retour sur le 11 novembre

La commémoration du 11 novembre a débuté au monuments aux morts avec un concert des enfants, s'est poursuivie pour un apéritif à la salle des fêtes lors duquel M. David DUBOIS, conseiller municipal a été distingué pour ses 40 années de travail, puis s'est achevée autour d'un repas à la Taverne du Semeur.



Retour sur le colis des aînés

Le choix ayant été donné entre un colis, un repas à la Taverne ou les deux, moyennant une participation, la préparation et la distribution ont été assurées par les conseillers bénévoles.



INFORMATIONS DE LA MAIRIE

Les vœux du maire et du conseil municipal auront lieu le samedi 21/01/23 à 18h30 à la salle des fêtes.

Vous trouverez à l'intérieur de cette édition, le calendrier d'enlèvement des ordures, la lettre d'information du Symvahem, un courrier du Sidealf ainsi qu'une rétrospective 2022.

La mairie est ouverte au public le mardi de 10h30 à 12h et le samedi de 10h00 à 12h00. Possibilité d'appel téléphonique le jeudi matin.
Demandes de rendez-vous: appel pendant les horaires d'ouverture de la mairie au 03.21.35.06.32 ou mail à mairieclercques@wanadoo.fr
En cas d'urgence, vous pouvez appeler Monsieur Aurélien DOMMANGET, Maire, au 06.86.33.23.90



Facebook: Bien vivre à Clerques

VIE ASSOCIATIVE

LE COMITÉ DES FÊTES



LES LOTOS des 12 et 13 novembre 2022, avec 6000 € de lots, ont réuni plus de 240 personnes.

La semaine à l'Alpe d'Huez a été remportée par Nicolas de Quercamps et la semaine près du Puy du Fou par Julie de Clerques.

SAINT-NICOLAS

Le 6 décembre 2022, Saint-Nicolas est venu avec son âne Eglantine gâter les enfants de 0 à 16 ans: calendriers de l'Avent et places de cinéma pour les plus grands.

Picolus et Picolette, clowns magiciens, ont animé cet après-midi gourmand.



À VOS AGENDAS !

2 0 2 3

<i>Dimanche 5 février</i>	THÉ DANSANT
<i>Dimanche 12 mars</i>	RANDONNÉE
<i>Samedi 1er avril</i>	SURPRISE PARTIE ADOS
<i>Dimanche 9 avril</i>	CHASSE AUX OEUFS
<i>Samedi 17 juin</i>	FÊTE DE LA MUSIQUE
<i>Dimanche 2 juillet</i>	DUCASSE ET BROCANTE
<i>14 et 15 octobre</i>	LOTO
<i>Mardi 31 octobre</i>	SOIRÉE HALLOWEEN ADOS
<i>Samedi 2 décembre</i>	SAINT-NICOLAS



Toutes les informations concernant ces manifestations seront données en temps utile.